

Permanences d'accès au droit contre les discriminations

**Vous pensez avoir été victime
de discrimination ?**

Vous souhaitez connaître vos droits ?

**Des avocats vous accompagnent de
manière anonyme et gratuite.**

**Permanences
gratuites**

Plus d'infos



**Barreau
de Lyon**
CITE DES AVOCATS





Permanences d'accès au droit contre les discriminations

Vous pensez être victime d'une discrimination, en raison par exemple de votre origine, votre genre, votre état de santé, votre orientation sexuelle, vos opinions, votre religion, votre nom ?

La Ville de Lyon crée une nouvelle permanence d'accès au droit contre les discriminations, qui sera animée par des avocat.es formé.es spécifiquement sur le sujet des discriminations, en partenariat avec l'Ordre des avocats du Barreau de Lyon. **La permanence est déployée en 2025 sur le 9^e arrondissement, mais reste ouverte à toute personne souhaitant connaître ses droits en matière de discrimination, sans critère de lieu d'habitation. Elle est gratuite.**

À quoi ça sert ?

▣ Connaître vos droits

(vous vous posez des questions sur les discriminations ?)

▣ Obtenir du conseil juridique

(vous pensez être victime de discrimination, l'avocat vous aide à analyser votre situation et vous conseille)

Informations pratiques pour la prise de rendez-vous:

> FOYER PROTESTANT - 309 Av. Andreï Sakharov 69009 Lyon
Les permanences ont lieu le premier vendredi de chaque mois uniquement sur rendez-vous, de 9H à 12H

Prenez rendez-vous par téléphone au 04 78 35 30 66

Ou à l'accueil du Foyer

- lundi 14h-17h
- mardi, mercredi et jeudi 9h-12h, 14h-17h
- vendredi 9h-12h

> MAIRIE DU 9^e ARRONDISSEMENT - 6 place du marché

Les permanences ont lieu le troisième vendredi de chaque mois, sur rendez-vous uniquement de 9h à 12H

Prenez rendez-vous par téléphone au 04 72 19 81 81,

Ou à l'accueil de la Mairie :

- Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h45 (sauf vacances scolaires fermeture de 12h30 à 13h30 et pendant les vacances scolaires d'été, la Mairie ouvre de 7h45 à 15h)
- Les mardis de 10h30 à 16h45

(à l'exception des vacances scolaires de Noël et du mois d'Août) .